RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'alimentation, de l'agriculture
et de la pêche

ARRÊTÉ du 11 MARS 2010

modifiant l'arrêté du 11 août 2004
nommant les membres du comité régional des vins, eaux-de-vie et autres boissons alcoolisées de l'Institut national de l'origine et de la qualité pour la région Sud-Ouest

Le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Vu les articles R 642-16 à R 642-19 du code rural,

Vu l'arrêté du 19 juillet 2004 modifié relatif à la composition des comités régionaux des vins, eaux-de-vie et autres boissons alcoolisées de l'Institut national de l'origine et de la qualité,

Vu l'arrêté du 11 août 2004 portant nomination au comité régional des vins, eaux-de-vie et autres boissons alcoolisées de l'Institut national de l'origine et de la qualité pour la région Sud-Ouest,

ARRÊTE

Article 1er

Est nommé membre du comité régional des vins, eaux-de-vie et autres boissons alcoolisées de l'Institut national de l'origine et de la qualité pour la région Sud-Ouest jusqu'au 11 août 2010 :

En qualité de représentant du secteur négoce :

M. CHABERT (Philippe), à Monprimblanc (Gironde),

en remplacement de :

M. MALHER-BESSE (Franck) à Bordeaux (Gironde),

Article 2

Le directeur général des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.

Fait à Paris, le 11 MARS 2010

Le Ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche

Pour le ministre et par délégation
Par empêchement du directeur général,
des politiques agricole, agroalimentaire
et des territoires,
l'ingénieur en chef du génie rural, des eaux et forêts,

Julien TURENNE